

PHILANEWS

NUMÉRO 09/2023

Les PhilaNews paraissent une fois par mois et fournissent des informations sur les nouvelles émissions de timbres de la Poste, sur les fermetures de filiales et donc sur les oblitérations dernier jour correspondantes, ainsi que sur les événements spécialisés destinés aux philatélistes et aux amateurs de timbres.

Cachets spéciaux

Tous les envois de la poste aux lettres déposés à un stand de vente (sauf envois en nombre) se voient apposer un cachet spécial. Il en va de même des envois de la poste aux lettres (à l'exception des envois express) expédiés à l'adresse d'envoi indiquée et affranchis au moyen de timbres-poste valables. Sur demande, le cachet est aussi apposé sur les timbres non collés des émissions ayant cours.

Les envois ainsi que les timbres doivent être expédiés dans une enveloppe affranchie à l'adresse d'envoi indiquée.

Les envois sans adresse à renvoyer à l'expéditeur après oblitération doivent être accompagnés d'une enveloppe affranchie et adressée.

Cachet spécial	Site du stand de vente	Adresse d'envoi	Date limite d'envoi
----------------	------------------------	-----------------	---------------------

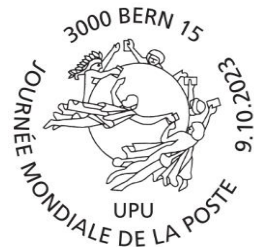


Lors de l'événement du 9 septembre dans la filiale de Lugano, la Poste proposera le cachet spécial illustré.

Les documents individuels peuvent également être envoyés d'ici le 9 octobre à l'adresse suivante:

Poste CH Réseau SA, Service d'oblitération, «Centovalli23», Werkstrasse 41, 3250 Lyss.

Vous trouverez plus d'informations concernant l'événement sur la page www.poste.ch/timbres-poste.




Pas de stand de vente

Poste CH Réseau SA
Logistique PN
Traitement des ordres
«UPU»
Werkstrasse 41
3250 Lyss

09.12.2023

Attention: Les timbres de service UPU ne peuvent être utilisés que pour l'affranchissement des envois déposés par le Bureau international de l'Union postale universelle. En revanche, les timbres de service UPU non collés ou collés sur des feuilles (sans enveloppes ou cartes) peuvent également être oblitérés avec le timbre spécial. Les envois, objets, etc. avec affranchissements mixtes (timbres-poste suisses/timbres de service UPU) ne seront pas oblitérés.

Cette oblitération spéciale est réservée aux envois non recommandés de la poste aux lettres.

Cachet spécial	Site du stand de vente	Adresse d'envoi	Date limite d'envoi
	Pas de stand de vente	Poste CH Réseau SA Logistique PN Traitement des ordres «OLMA» Werkstrasse 41 3250 Lyss	22.12.2023

Oblitérations dernier jour

Il n'y a pas d'oblitération dernier jour au mois de septembre.

Pas d'oblitérations philatéliques dans les filiales en partenariat

Les filiales en partenariat («la Poste dans l'épicerie du village») n'oblitérent aucun timbre-poste ni produit philatélique quel qu'il soit. Les timbres à date dont elles disposent sont utilisés exclusivement pour les quittances de versement, les attestations de dépôt, les invitations à retirer un envoi et autres pièces justificatives.

Poste CH Réseau SA
 Timbres-poste et philatélie
 Wankdorfallee 4
 3030 Berne

Tél. +41 848 66 55 44
 Fax: +41 58 667 62 68
www.poste.ch/timbres-poste
www.postshop.ch

